

Accueil en délégation au CNRS DR16

Liste des pièces à fournir

Un seul dossier par candidat:

- le dossier de demande d'accueil en délégation dûment visé et signé (formulaire et fiche individuelle de renseignements) complété par :
 - un rapport d'activité incluant notamment un *curriculum vitae* complet, un bilan des travaux de recherche des cinq dernières années, les charges d'enseignement que vous avez pu occuper, les fonctions d'intérêt collectif que vous avez pu exercer : participation à des commissions de spécialistes, etc. (20 pages maximum),
 - une présentation des travaux que vous vous proposez d'entreprendre dans le cadre de votre accueil en délégation (5 pages maximum),
 - la liste de vos publications contenant éventuellement les liens internet vers celles-ci,
 - un ou plusieurs avis de personnalités scientifiques sur les travaux effectués et le programme envisagé (facultatif).

**Attention : les dossiers devront être transmis exclusivement par voie électronique.
Aucun document papier ne sera pris en compte.**

Merci de nommer le fichier selon le format suivant : NOM_PRENOM.PDF

Transmission à l'Etablissement de tutelle :

- Vos documents doivent être exclusivement envoyés par courriel au format PDF
- Si ces derniers contiennent des images, elles doivent être insérées au format JPG avec un taux de compression le plus élevé possible.

C'est votre Etablissement qui transmettra ensuite les dossiers au CNRS via la plateforme CoRe (dans la limite de 20 Mo par dossier).